

Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF) Casablanca-Settat

LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Module de formation destiné aux

étudiants stagiaires du CRMEF

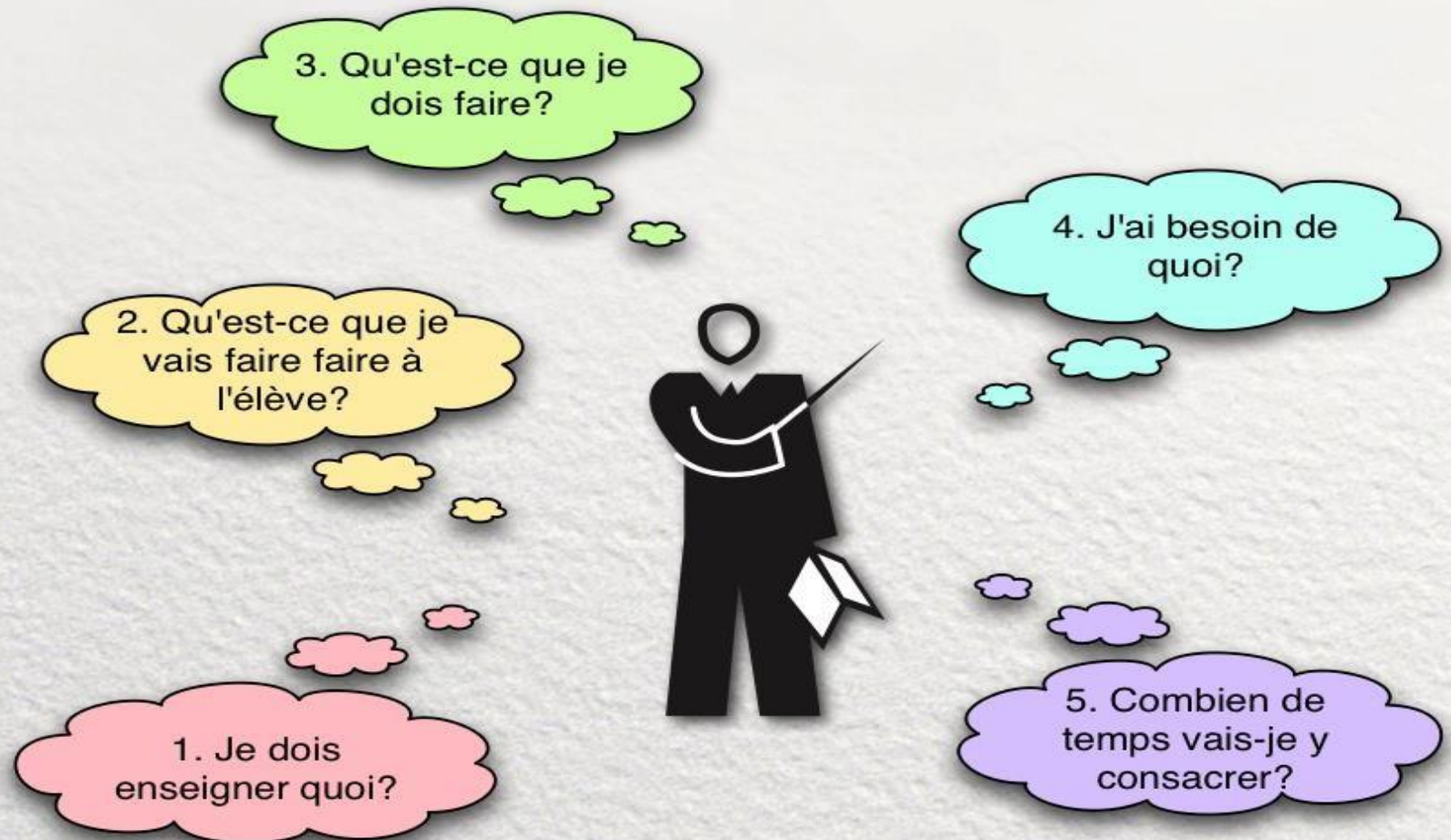
Cycle primaire bilingue

Préparé par :Dr Asmae HALIMI

Professeure-Formatrice – CRMEF Casablanca-Settat

Année de formation : 2025–2026

Cinq questions essentielles de l'enseignant



Plan de la présentation

1. La préparation mentale pour le métier d'enseignant à l'école primaire publique



2. L'enseignement du français à l'école primaire
3. Les documents officiels à consulter
4. La planification : définition
5. Quels outils utiliser pour planifier ?
6. Que faut-il planifier ?
7. Comment planifier ?
8. Les différents types de planification
9. Pourquoi planifier ?

La préparation mentale pour le métier d'enseignant à l'école primaire publique.

Comment favoriser cette préparation mentale?

En planifiant une auto-remise à niveau des savoirs suivants :

Les savoirs disciplinaires : connaissances théoriques relatives aux différents objets de savoir liés à la discipline d'enseignement.

Les savoirs sur le développement de l'enfant : connaissance des différentes phases du développement de l'enfant, de ses capacités cognitives ainsi que de ses centres d'intérêt.

Les savoirs didactiques : connaissances portant sur la résolution de problèmes, la gestion des erreurs, les procédures cognitives mobilisées par les élèves et les difficultés d'apprentissage.

Les savoirs relatifs aux programmes : maîtrise des programmes, tant du point de vue des concepts à enseigner que des compétences fondamentales à développer chez les élèves.

Les savoirs pédagogiques : connaissances relatives à la gestion de la classe, aux interactions pédagogiques, aux différentes techniques d'animation, à la prise en compte des différences entre les élèves, aux rythmes biologiques de l'enfant (chronobiologie), ainsi qu'au choix, à la conception et à l'utilisation de démarches et de procédés pédagogiques adaptés.

Les savoirs sur les stratégies d'apprentissage des élèves : connaissance des différentes stratégies d'apprentissage et des processus par lesquels les élèves construisent leurs apprentissages.

Les savoirs relatifs aux finalités et aux valeurs de l'éducation : connaissances portant sur les missions de l'école, les finalités de l'éducation, les valeurs du pays, les principes éthiques de l'enseignement ainsi que les valeurs citoyennes et humanistes qui fondent l'action éducative.

Les différents cycles: deux cycles

- Cycle de base
- Cycle intermédiaire
- Les différents niveaux
- Six niveaux d'enseignement
- L'organisation pédagogique
- L'enveloppe horaire
- L'emploi du temps propre au secteur scolaire
- Les apprentissages
- Les différentes compétences
- Les différentes matières (disciplines)



Les différents niveaux du primaire et l'enveloppe horaire

Les années	L'enveloppe horaire	Les différentes activités
1^{ère} année	Quatre heures	Activités orales activités intégrées et graphismes
2^{ème} année	Cinq heures	Activités orales intégrées, sensibilisation à la lecture, graphisme
3^{ème} année	Six heures	Expression orale, apprentissage de la lecture, écriture, activités intégrées
4^{ème} année	Six heures	Expression orale, la lecture, écriture et production écrite, langue, activités intégrées
5^{ème} année	Six heures	Communication actes de langage, lectures, langue production écrite, activités intégrées
6^{ème} année	Six heures	Communication actes de langage, lectures, langue, production écrite, activités intégrées

Les documents officiels à consulter

- **Le Livre blanc** (Volume 2).
- **La Charte nationale de l'éducation et de la formation.**
- **Les Orientations pédagogiques et les programmes du cycle de l'enseignement primaire.**
- التوجيهات التربوية والبرامج الخاصة بسلك التعليم الابتدائي
- **Le Guide des enseignants stagiaires du primaire**
- **La Vision stratégique de la réforme 2015-2030** et ses projets de mise en œuvre.
- **La Loi-cadre n° 51.17** relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique.
- **La Feuille de route 2022-2026 : *Pour une école publique de qualité pour tous.***
- **Les curricula et les programmes officiels** des différentes disciplines.
- **Les manuels scolaires homologués** accompagnés des **guides de l'enseignant.**
- **La législation scolaire en vigueur** التشريع المدرسي – الطبعة الجديدة
- **Les notes ministérielles, circulaires et mémorandums** relatifs à l'organisation pédagogique et administrative.
- **Les cadres de référence des évaluations** et les documents d'accompagnement pédagogique publiés par le ministère.

Qu'est-ce que la planification pédagogique ?

La planification constitue un acte professionnel fondamental pour toute enseignante ou tout enseignant qui souhaite assurer un enseignement efficace.



Une planification stratégique, rigoureuse et réfléchie constitue la base indispensable pour favoriser les apprentissages et le développement des compétences des élèves. Elle permet de structurer, d'organiser et d'orienter les interventions pédagogiques, tant au quotidien que tout au long de l'année scolaire, en assurant la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités proposées, les méthodes d'enseignement et les modalités d'évaluation.

La planification : définition

- ❖ La planification est une tâche qui consiste à programmer et à prévoir les activités didactiques en fonction des objectifs d'apprentissage visés, tout en les réajustant au cours du processus d'enseignement-apprentissage.
- ❖ Elle constitue une démarche de programmation des actions de l'enseignant, mais également un temps de réflexion, d'analyse et de recherche, étroitement lié au processus d'évaluation. Ainsi, la planification n'est pas une action figée ; elle est évolutive et s'adapte en permanence aux besoins des élèves ainsi qu'aux résultats observés tout au long des apprentissages.

La planification est avant tout une prise de décisions fondée sur une réflexion approfondie.

Ainsi, il convient de **penser, planifier, préparer et réviser**. Il est également essentiel de **partager, discuter et écouter**, car la planification constitue une véritable stratégie pédagogique.

Elle doit demeurer **flexible et adaptable** afin de répondre aux besoins des élèves et aux réalités de la classe.

La planification est le processus par lequel l'enseignante ou l'enseignant met en place les dispositifs pédagogiques nécessaires pour favoriser, chez l'ensemble des élèves, les apprentissages prescrits par le programme-cadre, tout en respectant les principes pédagogiques qui le sous-tendent..

Les fondements d'une planification de qualité

Les fondements d'une planification reposent sur :

des tâches complexes et significantes ;

une démarche d'enseignement-apprentissage en trois temps :

préparation ;

réalisation ;

intégration.

La préparation : durant cette phase, l'enseignante ou l'enseignant planifie ce que les élèves doivent savoir pour réaliser la tâche.

- Mise en situation et présentation des intentions d'apprentissage.
- Activation des connaissances antérieures.
- Identification des ressources.

La réalisation : durant cette phase, l'enseignante ou l'enseignant prend en considération plusieurs éléments afin de faciliter l'exécution des tâches et de permettre les apprentissages anticipés.

- Mobilisation des ressources.
- Organisation du temps.
- Régulation des apprentissages.
- Différenciation.

L'intégration : durant cette phase, l'enseignante ou l'enseignant amène les élèves à:

- consolider leurs apprentissages, à s'autoévaluer et à s'autoréguler.
- consolidation des apprentissages.

identification des points forts des apprenants et de leurs défis.
autoévaluation au regard de la démarche et de la production.

Quels outils pour planifier?

- ❖ Avoir un calendrier scolaire.
- ❖ Connaître les différents référentiels (programmes) de l'enseignement primaire.
- ❖ Disposer de la liste des vacances scolaires.
- ❖ Prendre connaissance des résultats de l'évaluation diagnostique.
- ❖ Consulter le document relatif à l'organisation de l'année scolaire afin de prendre en considération le calendrier des différentes évaluations et des corrections.
- ❖ Disposer du manuel scolaire et du guide correspondant au niveau concerné.

Qu'est ce qu'il faut planifier?

- Les documents nécessaires à l'exercice de la profession.
- Planifier l'aménagement de l'espace-classe.
- Planifier l'affichage et la décoration de la classe.
- Planifier les procédés pédagogiques polyvalents (à usages multiples).
- Planifier les différentes fournitures scolaires et leurs fonctions.
- Planifier une charte ou un règlement de fonctionnement de la classe ainsi que le système de sanctions.
- Planifier l'évaluation diagnostique.
- Planifier des activités de remédiation, de soutien et de renforcement.
- Planifier les projets de classe et les activités parascolaires.
- Planifier les différentes séquences d'apprentissage.
- Planifier les différents apprentissages en fonction des objectifs d'apprentissage et des différents thèmes.
- Planifier les différentes séances.
- Planifier son cahier journal.

Comment planifier?

- ❖ Si c'est possible, élaborer la planification annuelle avec les collègues du même niveau, en prenant en considération les semaines de remise à niveau.
- ❖ Observer et analyser le référentiel afin de rapprocher, de regrouper et de développer une planification progressive selon le profil des apprenants.

- ❖ Planifier les différentes séquences en fonction des six semaines consacrées à l'acquisition des ressources, tout en prenant en considération les deux semaines réservées à l'évaluation et à la remédiation.
- ❖ Planifier les différents apprentissages en précisant les approches pédagogiques à privilégier (la pédagogie différenciée, la pédagogie de l'erreur, la pédagogie du jeu, la pédagogie du projet, etc.).
- ❖ Présenter la planification sous forme de tableau en précisant les mois, les semaines, les séquences, les différents types d'apprentissages, les périodes de vacances, les séances de soutien ainsi que les différentes activités parascolaires ou celles liées au projet de classe.

Les différents types de planification

La planification à long terme

- ❖ La planification à long terme porte sur une longue période d'apprentissage (une année scolaire). Elle consiste à organiser, de manière globale, les compétences à développer, les moyens à mettre en œuvre pour favoriser un apprentissage optimal, les modalités d'évaluation formative et sommative des apprentissages, les ressources nécessaires ainsi que le temps consacré à chaque domaine. À cet égard, les programmes-cadres constituent une référence essentielle.

La planification à long terme

- ❖ La planification à long terme porte sur une longue période d'apprentissage (une année scolaire). Elle consiste à organiser, de manière globale, les compétences à développer, les moyens à mettre en œuvre pour favoriser un apprentissage optimal, les modalités d'évaluation formative et sommative des apprentissages, les ressources nécessaires ainsi que le temps consacré à chaque domaine. À cet égard, les programmes-cadres constituent une référence essentielle.

La planification à court terme

- ❖ La planification à court terme concerne les activités quotidiennes ou de petits blocs d'apprentissage. Préparer un aperçu du contenu de vos cours constitue une bonne pratique pédagogique.
- ❖ Ces aperçus quotidiens devraient notamment préciser le matériel que vous comptez utiliser. L'aperçu quotidien devrait être rédigé chaque jour avant de quitter l'école.
- ❖ Au début, il est possible que votre planification prévoie trop de contenu pour une seule journée ou pour chaque discipline. Avec le temps, vous parviendrez toutefois à planifier vos journées de manière beaucoup plus précise.

Questions à considérer lors de la planification

- ❖ Quels sont les objectifs de cette leçon ?
- ❖ Comment cette leçon aidera-t-elle les apprenantes et les apprenants ?
- ❖ Pourquoi est-ce que je fais ce que je fais ?
- ❖ Comment puis-je savoir si j'atteins les objectifs fixés ?
- ❖ Comment puis-je créer un milieu d'apprentissage qui permettra à toutes les apprenantes et à tous les apprenants de s'approprier leurs apprentissages et de favoriser leur réussite ?
- ❖ Comment puis-je savoir si chaque élève comprend les connaissances transmises et construites, et développe les compétences visées ?

Pourquoi planifier?

- Avoir une vision globale des apprentissages que l'enseignant ou l'enseignante doit transmettre et mieux se projeter dans la progression des enseignements.
- Respecter et mieux gérer le temps scolaire afin d'assurer une organisation efficace des activités d'apprentissage.
- Pour l'enseignant ou l'enseignante, élaborer une planification permet de prendre conscience des résultats d'apprentissage visés et des besoins réels des élèves.
- Elle favorise également l'amélioration continue des pratiques d'enseignement et contribue à un enseignement plus efficace et mieux adapté aux apprenants.

- ❖ Les enseignants sont plus susceptibles de répondre efficacement aux attentes des élèves et des parents qui sont visées par les référentiels de l'enseignement primaire.
- ❖ Les sujets peuvent être organisés de façon logique progressive et respectueuse des besoins des apprenants ce qui leur permet d'établir des liens importants.
- ❖ Les enseignants acquièrent de la confiance lorsqu'ils planifient bien leur travail. Ils peuvent ainsi anticiper et être prêts à répondre aux besoins individuels des élèves et à diverses situations qui se présentent en classe.

- Une planification rigoureuse permet de réduire un grand nombre de problèmes liés à la gestion de la classe et du groupe d'apprenants.
- Elle assure également une bonne préparation mentale de l'enseignant, ce qui facilite la gestion de la classe, l'organisation des activités, le suivi de la progression des apprentissages, ainsi que l'identification, la régulation et la remédiation des difficultés rencontrées.
- Elle lui permet également d'adapter ses interventions et ses pratiques pédagogiques en fonction des besoins réels des apprenants.

- ❖ La planification permet aux enseignants de s'approprier les différentes ressources; ainsi elle diminue le stress et augmente l'efficacité.
- ❖ Une planification de qualité met en évidence le travail de réflexion approfondi de l'enseignant et permet à celui-ci d'être prêt à rendre des comptes aux parents, aux élèves et aux administrateurs.
- ❖ La collaboration en matière de planification permet aux enseignants d'entretenir un dialogue et des échanges professionnels sur les programmes d'études, les pratiques qui ont du succès, les besoins individuels des élèves et l'emploi efficace des ressources.

Critères de vérification



Votre planification répond-elle aux critères suivants ?

La pertinence ;

La cohérence ;

L'applicabilité.

Critère de vérification : Pertinence

- ❖ Pour vérifier la pertinence de votre planification, posez-vous les questions suivantes :
- ❖ Les objectifs poursuivis dans la leçon permettent-ils de progresser vers l'atteinte des objectifs de l'étape du cours et de favoriser l'acquisition de la compétence visée?
- ❖ Le contenu prévu est-il suffisant et adapté aux objectifs d'apprentissage ?
- ❖ La quantité de contenu est-elle appropriée, sans être excessive ?
- ❖ Les apprentissages sont-ils planifiés selon le principe du « juste assez, juste à temps », en proposant uniquement les ressources nécessaires au moment opportun?

Critères de vérification: Cohérence

- Les objectifs poursuivis dans la leçon permettent-ils à l'élève de percevoir les liens entre les activités prévues ?
- Les stratégies pédagogiques sont-elles adaptées aux objectifs poursuivis ?
- Les activités d'apprentissage sont-elles cohérentes avec les objectifs visés ?
- Les ressources et les supports utilisés sont-ils en adéquation avec les activités proposées ?
- Les stratégies d'évaluation sont-elles en lien avec les objectifs annoncés à l'élève ?

Critères de vérification : Applicabilité

- Les objectifs poursuivis dans la leçon sont-ils réalisables dans les conditions **environnementales** dans lesquelles le cours se déroulera ?
- Les moyens prévus sont-ils disponibles et adaptés à la réalisation des activités ?
- Le temps alloué ou prévu est-il réaliste et suffisant pour atteindre les objectifs fixés?
- Ces questions constituent des **critères de vérification de l'applicabilité** d'une planification pédagogique. Elles permettent de s'assurer que la leçon peut être mise en œuvre efficacement en tenant compte des ressources, du contexte et du temps disponible.

Les compétences relatives à l'enseignement du français au primaire

Au terme de la première année du cycle primaire l'apprenant(e) sera capable dans une situation de communication, en rapport avec soi même et son environnement immédiat, d'écouter, de comprendre et de produire à l'oral des énoncés variés à caractères informatifs et descriptifs en mobilisant ses acquis en terme de valeurs de savoir, de savoir faire, et de savoirs être requis en vue de s'affirmer, de communiquer avec les autres et d'être fier de son identité aux affluents multiples.

Au terme de la première année du cycle primaire, l'apprenant (e) sera capable, dans une situation de communication en rapport avec soi-même et son environnement immédiat d'écouter, de comprendre , de lire et de produire des énoncés et des textes simples et variés à caractère injonctif et narratif, en mobilisant ses acquis implicites en termes et valeurs, de structures linguistiques, de lexique et de discours, tout en observant les règles de la communication, en vue de s'affirmer, de communiquer avec les autres et d'être fier (fière) de son identité aux affluents multiples.

Les compétences relatives à l'enseignement du français au primaire

Compétences de base de la troisième année :

C1 L'oral: Au terme de la 3^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images et /ou de textes, l'apprenant produit à l'oral un énoncé narratif ou informatif ou descriptif de quatre phrases, en mobilisant les ressources relatives à la prononciation, à l'intonation, à la construction de la phrase et aux caractéristiques des énoncés descriptifs et narratifs.

C2 L'écrit: Au terme de la 3^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images, l'apprenant produit à l'écrit une phrase par consigne, en mobilisant les ressources relatives à la construction de la phrase, aux actes de langage et au vocabulaire étudié.

Les compétences relatives à l'enseignement du français au primaire

Compétences de base de la quatrième année :

C1 L'oral: Au terme de la 4^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant produit un énoncé oral informatif, injonctif, descriptif et/ou narratif de cinq phrases, en mobilisant les ressources relatives à la construction de la phrase, au vocabulaire, à la prononciation et au type de texte produit.

C2 L'écrit: Au terme de la 4^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant produit un énoncé écrit informatif, injonctif, descriptif et/ou narratif de cinq phrases, en mobilisant les ressources appropriées relatives à la construction de la phrase, à l'emploi des verbes usuels, au vocabulaire, à la prononciation et à chaque type de texte produit.

Compétence de base de la cinquième année :

C 1 L'oral: Au terme de la 5^{ème} AP, face à une situation de communication et à partir d'images et/ou de textes et/ou de documents, l'élève produit un énoncé oral informatif, descriptif, narratif, injonctif et/ou argumentatif de sept phrases en mobilisant les ressources relatives à l'emploi du passé composé, du présent et du futur, à la cohérence logique et chronologique, à la prononciation et à l'intonation.

C 2 L'écrit: Au terme de la 5^{ème} AP, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant produit, à l'écrit, un texte informatif, descriptif, argumentatif, injonctif et/ou narratif de huit phrases, en mobilisant ses ressources relatives à la construction de la phrase, au vocabulaire approprié, à l'orthographe grammaticale et d'usage et à la concordance des temps.

Compétence de base de la sixième année :

C 1 L'oral: Au terme de la 6^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant produit, un énoncé oral informatif, descriptif, injonctif, argumentatif et/ou narratif de huit phrases en mobilisant ses ressources relatives à la construction de la phrase, à l'emploi des temps, à la cohérence chronologique, à l'utilisation des adjectifs, à la prononciation et à l'intonation.

C 2 L'écrit: Au terme de la 6^{ème} année, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant produit, à l'écrit, un texte informatif, descriptif, argumentatif, injonctif et/ou narratif de huit phrases, en mobilisant ses ressources relatives à la construction de la phrase, au vocabulaire approprié, à l'orthographe grammaticale et d'usage et à la concordance des temps.

Conclusion

En conclusion, une méthode systématique de planification est indispensable afin de prendre en compte les multiples facteurs qui influencent le processus d'enseignement-apprentissage. Il est toutefois essentiel de réviser régulièrement les relations entre les différentes composantes de la planification et d'en évaluer la pertinence. Cette démarche implique des ajustements continus, notamment des modifications, des ajouts et des suppressions. Ainsi, le processus de planification doit être structuré, dynamique, flexible et évolutif.

La planification permet à l'enseignant d'avoir une vision globale de son programme ainsi que des stratégies d'enseignement-apprentissage qu'il met en œuvre. Elle constitue un outil essentiel d'organisation et d'orientation, tant pour l'enseignant que pour les élèves, en raison de son impact direct sur la qualité des apprentissages.

Par ailleurs, elle favorise la cohérence de la démarche pédagogique, facilite la gestion des activités d'enseignement et encourage une pratique réflexive. Grâce à cette réflexion continue, l'enseignant peut réguler ses interventions, répondre plus efficacement aux besoins des apprenants et améliorer durablement ses pratiques professionnelles.

**Merci pour
votre écoute,
votre intérêt et
votre patience**